

Image not found or type unknown



prévoyance syntec et complément de salaire

Par **aurelia25101**, le **04/01/2012** à **19:54**

bonjour,
je suis cadre et en arrêt maladie depuis > 6 mois
dépendant de la syntec, on m'a dit que le maintien par la prévoyance était dégressif passé 1 an.
est-ce exact?
et si oui, avez-vous le barème?

Par **P.M.**, le **04/01/2012** à **21:28**

Bonjour,
Vous trouverez ces informations à l'[art. 43 de la Convention collective nationale applicable au personnel des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils](#) et à l'[Accord du 27 mars 1997 relatif à la prévoyance...](#)